

Bourg-en-Bresse, le 31 août 2011

## Cabinet

☎ 04.74.45.58.69

📄 04.74.45.58.82

📧 [ce.ia01-cab@ac-lyon.fr](mailto:ce.ia01-cab@ac-lyon.fr)

10, rue de la Paix  
BP 404  
01012 BOURG-EN-BRESSE  
Cedex

Monsieur le Maire,

Je considère M. Philippe Ruelen comme un très bon enseignant et notre système éducatif a besoin de professeurs comme lui qui innovent dans l'intérêt des enfants, conformément au souhait du ministre. Ses élèves vivent une expérience éducative enrichissante et stimulante et je ne suis pas étonné des très bons résultats qu'ils obtiennent dans la suite de leur parcours scolaire. Il est en cela parfaitement dans le sens des demandes des ministres qui, les uns après les autres, ont toujours soutenu et promu l'innovation et l'expérimentation.

Son cavalier seul pédagogique a pu parfois à juste titre irriter quelques personnes à la mairie et certains de ses collègues. Je le regrette et le lui ai dit.

Je suis heureux qu'il ait fait le choix de partir sur un nouveau projet éducatif et pédagogique, fort de sa belle expérience à l'école de Saint-Sorlin-en-Bugey et rendu plus lucide par la regrettable épreuve finale qui lui a été infligée.

D'autres enfants vont pouvoir bénéficier de ses compétences professionnelles et je m'en réjouis pour eux.

Je souhaite à M. Ruelen une très belle poursuite de sa vie professionnelle en tant qu'enseignant dans l'éducation nationale. J'espère en outre que l'école de votre commune connaîtra durablement le climat apaisé dont les enfants ont besoin pour réussir.

En vous remerciant d'avoir su gérer ce dossier avec tact et avec la volonté constante de raison garder, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma meilleure considération.



Philippe SAURET

**Monsieur Patrick MILLET**  
**Maire**

**SAINT-SORLIN-EN-BUGEY**